

Légende plan directeur communal - urbanisation et mobilité (PDUM)

- existant à améliorer à créer
- Mobilité**
- Route principale
 - Route de liaison
 - Route collective
 - Route de desserte intégrant la mobilité piétonne
 - Carrefour
 - Périmètre VALTRALOC
 - Espace-Rue
 - Zone modérée
 - Accès routier
 - Chemin de fer
 - FAIF 2025
 - Gare
 - Arrêt de bus
 - Stationnement public
- Mobilité douce et itinéraire touristique**
- Réseau cyclable cantonal utilitaire
 - Stationnement cycles
 - Chemin piéton
 - Parcours équestre (non carrossable/carrossable)

- existant à améliorer à créer
- utilisation du sol**
- Zone à bâtir légale
 - Extension de la zone à bâtir
 - Aire forestière communale (constat. nature 17.06.2011)
 - Ligne de transport électrique existante (HT) (donnée issue du cadastre fourni)
 - Limite communale

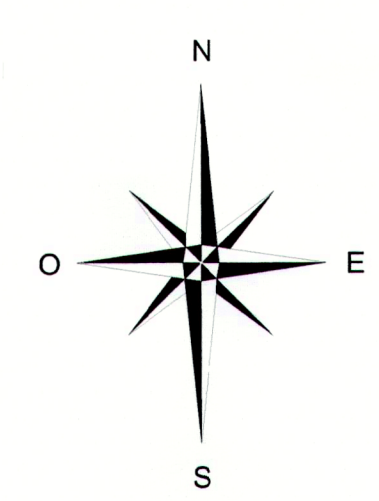
En dehors de la zone à bâtir, les boisements hors-forêt sont protégés par la LPNat.

Espace réservé aux cours d'eau et aux étendues d'eau: Les dispositions de l'art. 15 du RCU sont applicables.

Plan établi à Givisiez, le 27 juin 2016
Modifications, le 17 juillet 2020
n° d'autorisation: 016/15.10.01/000

La mensuration nouvelle est en cours.
Les chemins forestiers seront corrigés.

Extrait de la BDMO du 07.10.15
172000



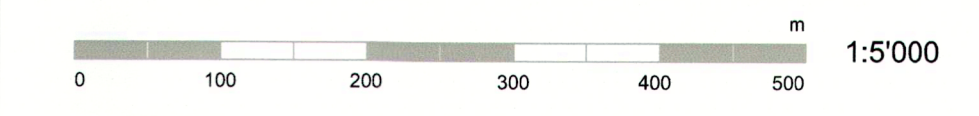
COMMUNE DE LA BRILLAZ
(secteur Onnens)

COMMUNE DE LA BRILLAZ
(secteur Lentigny)

COMMUNE DE AUTIGNY

Canton de Fribourg - Commune de Cottens
Plan d'aménagement local

Plan directeur communal - urbanisation et mobilité



Mis à l'enquête publique par parution
dans la Feuille officielle (FO) n°29 du 17 juillet 2020

Le Syndic



Le Secrétaire

Adopté par le Conseil communal de Cottens, le

24.08.2020

Le Syndic

Le Secrétaire

Approuvé par la Direction de l'Aménagement
de l'Environnement et des Constructions, le

17 NOV. 2021

Le Conseiller d'Etat, Directeur



pbu
URBASOL S.A.

Juin 2016
Novembre 2018
Juillet 2020

COMMUNE DE HAUTERIVE (FR)

COMMUNE DE GIBLOUX
(secteur Farvagny)

COMMUNE DE AUTIGNY